

BRIDGESTONE

DU 1^{ER} MARS
AU 30 AVRIL 2019



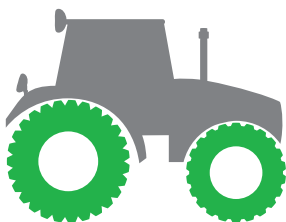
200 € HT

Par paire avant de pneus
(dimensions < 30")



300 € HT

Par paire arrière de pneus
(dimensions ≥ 30")



600 € HT

Par équipement complet de pneus



VT-TRACTOR

- Préservation maximale des sols
- Technologie VF sur jante d'origine (NRO)*
- Traction exceptionnelle
- Grand confort au roulage

*Sous réserve de confirmation par votre spécialiste pneumatique.



Pour obtenir votre remboursement :

- 1** - Connectez-vous sur **www.promotions-bridgestone.fr** au plus tard un mois après la date de livraison ou de facturation.
- 2** - Remplissez le formulaire en ligne avec l'ensemble des informations obligatoires.
- 3** - Joindre son justificatif d'achat en ligne ou le transmettre par pli postal à l'adresse :
TAKE OFF N°1805
Opération VT-TRACTOR Bridgestone
CS 50454
13096 Aix en Provence CEDEX 2
- 4** - Après validation de votre dossier, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire.

Extrait de règlement :

Réservé aux personnes physiques résidant en France métropolitaine (Corse incluse) et exerçant la profession d'exploitants agricoles, CUMA, ETA.

Le montant du remboursement est calculé selon la dimension du pneu, pour un achat minimum de 2 pneus VT-TRACTOR :

- 200€ HT pour 2 pneus de dimensions identiques inférieures à 30 pouces
- 300€ HT pour 2 pneus de dimensions identiques supérieures ou égales à 30 pouces
- 600€ HT pour un équipement complet (soit 4 pneus comprenant 2 pneus avant et 2 pneus arrière)

Cette offre est non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours sur la période de validité portant sur les mêmes profils de pneu.

Offre valable sur les pneus achetés auprès de nos partenaires Bridgestone France, et fournis par Bridgestone France.

Ce remboursement est conditionné par les éléments suivants :

- > les pneus sont achetés et livrés.
- > la personne doit nous retourner son justificatif d'achat (facture ou bon de livraison) accompagné de son RIB (IBAN et BIC), dans les délais impartis fixés dans le présent règlement.

Le remboursement s'effectue en ligne à l'adresse www.promotions-bridgestone.fr

Si la personne ne peut pas effectuer sa demande en ligne, elle pourra transmettre sa demande par pli postal à l'adresse : TAKE OFF N°1805 - Opération VT-TRACTOR Bridgestone - CS 50454 - 13096 Aix en Provence CEDEX 2. Elle devra inclure le formulaire de demande de remboursement, le RIB et la pièce justificative.

Si la demande de remboursement est incomplète, illisible ou raturée, elle ne pourra pas être traitée.

L'envoi doit être effectué dans un délai maximum de 1 mois après la date de livraison ou de facturation (en fonction de la pièce justificative retournée). Pour une demande de remboursement par internet, la date et l'heure de saisie font foi.

La personne pourra retrouver l'intégralité de l'opération et des modalités de participation sur le site www.promotions-bridgestone.fr ou dans les points de ventes participant à l'opération. Le règlement complet est disponible gratuitement sur le point de vente participant, sur le site internet www.promotionsbridgestone.fr ou sur demande adressée à TAKE OFF N°1805 - Opération VT-TRACTOR Bridgestone - CS 50454 - 13096 Aix en Provence CEDEX 2.

* Montant remboursé pour l'achat de 2 pneus minimum VT-TRACTOR Bridgestone.

(1) Offre mensuelle : remboursement en 12 ou 24 mensualités. Offre annuelle : remboursement en 2 échéances sur 2 ans. Voir modalités auprès de votre revendeur.